

## Installations nucléaires de Belleville-sur-Loire

L'article 2.8.1. de l'arrêté du 7 février 2012 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (arrêté dit « INB ») dispose que « l'exploitant » définit les modalités permettant à toute personne :

- d'accéder aux informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant ou conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables ;
- d'obtenir la transmission des informations mentionnées à l'article L. 125-10 du code de l'environnement.

Ces modalités sont publiées sur un site internet choisi par l'exploitant, mises à jour périodiquement et transmises pour information à la commission locale d'information. ».

### 1. Accès aux informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant :

Mise en ligne sur les pages dédiées à l'installation nucléaire/aux installations nucléaires EDF concernée(s) sur le site [edf.fr](http://edf.fr), d'une fiche reprenant toutes les modalités définies dans le cadre de l'article 2.8.1 de l'arrêté INB sur les « informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant » (dossiers de presse, lettre d'information externe hebdomadaire et/ou mensuelle, plaquette annuelle de bilan, données environnementales, autres supports de communication).

Les informations rendues publiques à l'initiative des installations de Belleville-sur-Loire sont les suivantes :

Intitulé	Comment l'obtenir ?
Rapport annuel d'information du public relatif aux installations nucléaires de base de Belleville-sur-Loire	<b>Sur demande :</b> CNPE de Belleville-sur-Loire Mission Communication BP11 18240 Léré Tél : 02 48 54 50 50  <a href="http://belleville.edf.com">Téléchargeable sur belleville.edf.com</a>
Dossier de presse « Le Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Belleville-sur-Loire, une production d'électricité au cœur de la région Centre-Val-de-Loire »	<b>Sur demande :</b> CNPE de Belleville-sur-Loire Mission Communication BP11 18240 Léré Tél : 02 48 54 50 50  <a href="http://belleville.edf.com">Téléchargeable sur belleville.edf.com</a>
Lettre d'information externe de la centrale de Belleville-sur-Loire « En Direct » présentant l'actualité de la centrale et les résultats de la surveillance de l'environnement autour de la centrale.	<b>Sur demande :</b> CNPE de Belleville-sur-Loire Mission Communication BP11 18240 Léré Tél : 02 48 54 50 50

	<p><b>Envoyée par voie postale</b> aux élus locaux, aux pouvoirs publics, aux responsables d'établissements scolaires, aux riverains proches de la centrale (750 exemplaires)</p> <p><b>Exemplaires en libre service</b> au Centre d'Information du Public de la centrale de Belleville-sur-Loire</p> <p><a href="http://belleville.edf.com">Téléchargeable sur belleville.edf.com</a></p>
Rapport annuel Développement Durable présentant les activités et les résultats de la centrale de Belleville-sur-Loire à travers les 3 axes suivants : environnemental, social et sociétal et économique.	<p><b>Envoyé par voie postale</b> aux riverains des communes les plus proches de la centrale de Belleville-sur-Loire, 18 000 exemplaires.</p> <p><b>Sur demande :</b>  CNPE de Belleville-sur-Loire  Mission Communication  BP11  18240 Léré  Tél : 02 48 54 50 50</p> <p><b>Exemplaires en libre-service</b> au Centre d'Information du Public de la centrale de Belleville-sur-Loire</p> <p><a href="http://belleville.edf.com">Téléchargeable sur belleville.edf.com</a></p>
Données environnementales de la centrale de Belleville-sur-Loire (résultats de la surveillance de l'environnement autour de la centrale)	<p>Consultables au verso de la lettre externe « En Direct », elle-même mise en ligne sur <a href="http://belleville.edf.com">Téléchargeable sur belleville.edf.com</a></p>
Actualité de la centrale de Belleville-sur-Loire : partenariats locaux, animations proposées au Centre d'Information du Public, arrêts des unités de production, ...	<p>Consultables sur <a href="http://belleville.edf.com">http://belleville.edf.com</a>  Et sur twitter @EDFBelleville</p>

**2. Autres demandes, en particulier l'accès aux informations rendues publiques par l'exploitant conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables et les demandes relevant de l'article L. 125-10 du code de l'environnement :**

*Pour obtenir de telles informations, une demande écrite devra être envoyée à une adresse mail. La demande devra spécifier le type d'information demandée. La réponse sera apportée dans les délais fixés par la législation et réglementation en vigueur.*

Adresse mail [belleville-communication@edf.fr](mailto:belleville-communication@edf.fr)

**3. Publication sur internet des modalités définies dans le cadre de l'art. 2.8.1. sur internet et leur communication à la commission locale d'information (CLI) :**

*La présente fiche fera l'objet, une fois par an, d'une diffusion au président de la CLI et/ou d'une présentation en réunion plénière de la CLI, selon les modalités qui seront définies entre le président de la CLI et EDF.*